

Redéploiement des agents de la restauration

Dans le cadre de l'externalisation de son système de restauration, le SDIS a cherché des solutions de mutation externe ou de reclassement pour chaque agent par le biais d'un accompagnement individuel.

Les démarches de mutations externes n'ayant pas abouti, le SDIS a reclassé les 12 agents concernés dans d'autres services selon la répartition suivante :

Nouvelle affectation	Nombre d'agents
Groupement logistique	6
Groupement formation	2
Groupement bâtiments	1
Groupement analyse et couverture des risques	1
Service de santé et de secours médical	1
Musée des sapeurs-pompiers (CASC)	1